

Le projet de réforme des retraites du gouvernement suscite une très large mobilisation sociale depuis plusieurs semaines, notamment à Lille avec des dizaines de milliers de personnes qui ont défilé dans les rues de notre Ville pour demander le retrait de celui-ci.

Parmi les manifestants, 25% des agents de la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme se sont déclarés en grève contre la réforme. La mobilisation du mardi 31 janvier contre la réforme des retraites était en effet historique avec plus de 2M de personnes dans la rue. Enfin, 72% des français se déclarent hostiles à cette réforme.

Pour toutes ces raisons, le Groupe Lille en Commun, Durable et Solidaire et le groupe Lille Verte tiennent à apporter un soutien appuyé à la mobilisation de ses agents qui est légitime pour le retrait de ce projet injustifié et injuste.

Et pour cause, en prévoyant notamment le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2027, ce projet est une remise en cause sans précédent de cette conquête sociale que représente le droit à la retraite.

Ce projet est injustifié : le président du Conseil d'Orientations des Retraites a déclaré en audition à l'Assemblée nationale qu'aucun argument financier ne justifie d'allonger l'âge de départ en retraite. Selon lui, la trajectoire budgétaire du système de retraite est maîtrisée sur le long terme. Le gouvernement multiplie les contrevérités, comme sur les retraites des femmes, et ne fait pas preuve de transparence, par exemple sur les métiers pénibles et en faisant porter en réalité les économies sur les salariés les plus précaires.

Ce projet est aussi injuste : le décalage de l'âge légal de départ à la retraite va frapper encore plus particulièrement les personnes ayant commencé à travailler tôt et les femmes. Les conditions d'obtention d'un minimum retraite vanté par le gouvernement excluraient ces personnes.

S'agissant des femmes, leur carrières sont plus hachées, les inégalités de rémunération et de carrière, l'inégale répartition des temps partiels (80% sont occupées par des femmes), elles sont les premières victimes de cette réforme sont les femmes.

Par ailleurs, le président avait déjà lors du mandat précédent vidé de sa substance la réforme précédente en supprimant des critères de pénibilité (l'exposition aux agents chimiques, la manutention manuelle, les postures pénibles, et les vibrations mécaniques). Il poursuit dans cette lignée, creusant ainsi encore les inégalités entre les français et faisant porter le poids de ce projet par les 13,6 millions de personnes exercent des métiers à forte pénibilité, soit 61% des salarié-es, et dont seul-es 1,9 millions sont couvert-es par le compte professionnel de prévention.

Ce projet de loi impose donc à de nombreux français, dont les plus exposés aux risques professionnels, aux carrières hachées, aux accidents de travail, à la pénibilité de travailler plus longtemps pour essayer d'atteindre un niveau de retraite décent.

Nous connaissons aussi toute la richesse de l'engagement des retraités dans notre ville auprès de tant d'associations qui vont vivre notre ville et nos quartiers.

Nous affirmons notre attachement à un système juste de retraites par répartition et notre opposition à toute forme d'ouverture à la capitalisation et la financiarisation.

Les répercussions de cette réforme, si celle-ci venait à s'appliquer, seraient extrêmement lourdes, en matière de santé des salariés et sur le niveau des pensions de retraite. En augmentant l'âge de départ, la possibilité d'obtenir une retraite à taux plein serait inatteignable pour beaucoup de salariés ce qui conduirait à l'appauvrissement de nos retraités, ce qui n'est pas acceptable.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Lille réaffirme son soutien et sa solidarité avec l'ensemble des salariés, et notamment ses agents, mobilisés contre cette réforme.